Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20261116-2026_188_CC_10-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 novembre 2026

Nombre de membres en exercice : **64**

Nombre de présents : 45
Nombre de représentés : 12
Nombre d'absents : 7

OBJET

AFFAIRE N°2026_188_CC_10
Validation de la modification de l'appel à projets annuel « soutien aux festivals »

Nombre de votants : 57

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
10 novembre 2026

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
23/11/2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE SEIZE NOVEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président**.

Secrétaire de séance : Mme Manon VINCELOT

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - Mme Karine LEBON - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Edie SOPHIE - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - Mme Manon VINCELOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - Mme Evane Nil AYDOGAR - Mme Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Virginie SALLE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE

ETAIENT ABSENT(E)S :

M. Cyrille MELCHIOR - M. Thierry ROBERT - M. Dominique APAYA-GADABAYA - Mme Jacqueline APAYA - M. Jean Yves LANGENIER - M. Tristan FLORIANT - Mme Eglantine VICTORINE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Karine AGATHE FILAIN procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Kévin DAIN procuration à M. Jean Harry GADO - M. Ludovic LASAONE procuration à M. Sergio PERFILLON - Mme Annie PIGNOLET DUMONT procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Nila RADAKICHENIN procuration à Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Eric RENE procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Lionel LEBEAU procuration à Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - Mme Bibi-Fatima ANLI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Salim NANA-IBRAHIM procuration à M. Seeven RANGAMA-PETCHY - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE procuration à Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mr Erick FONTAINE procuration à M. Vincent RIVIERE

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20261116-2026_188_CC_10-DE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE 2026

AFFAIRE N°2026_188_CC_10 : VALIDATION DE LA MODIFICATION DE L'APPEL À PROJETS ANNUEL « SOUTIEN AUX FESTIVALS »

Le Président de séance expose :

Contexte :

Il est rappelé qu'en matière culturelle, le Territoire de l'Ouest est compétent dans les domaines suivants :

• La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire ;
• La lecture publique ;
• Les projets artistiques et culturels en matière de spectacle vivant (diffusion, création artistique sensibilisation des publics, professionnalisation des artistes) et de valorisation du patrimoine culturel et naturel (accompagnement en ingénierie des communes) ;
• L'enseignement artistique (musique, danse, théâtre, arts visuels).

En matière de spectacle vivant, le Territoire de l'Ouest subventionne des projets artistiques et culturels favorisant la diffusion, la sensibilisation et la formation des publics d'une part mais également le soutien aux artistes émergents à travers l'aide à la création.

Le Territoire de l'Ouest souhaite apporter un soutien financier aux festivals de dimension intercommunale, qui, par leur importance, leur portée médiatique ou leur caractère itinérant sont considérés comme fortement structurants pour le territoire de l'agglomération.

Dans le cadre des nouvelles orientations culturelles, l'appel à projet annuel « Festivals » comporte trois thématiques : spectacle vivant, lecture publique et les Hauts.

Dans le cadre des nouvelles orientations culturelles, il est proposé :

- pour les festivals itinérants dans les Hauts, de formaliser dans l'appel à projet la co-construction des étapes et des dates entre le Territoire de l'Ouest et les porteurs de projet.

Rédaction proposée :
Thématique 3 : Festival culturel intercommunal dans les Hauts de l'Ouest
Le Territoire de l'Ouest souhaite accompagner tout porteur de projet proposant un festival se situant dans le périmètre des Hauts de l'Ouest, permettant une diffusion culturelle et artistique pour tous les administrés, notamment ceux les plus éloignés des centralités.
Une attention particulière sera portée sur la capacité du projet présenté à mobiliser l'existant en termes d'identité, d'activité et de dynamisme culturels, afin d'accentuer l'implication des habitants des Hauts, de valoriser l'histoire du territoire.
Les lieux et les dates des festivals itinérants sont définis de manière concertée avec le Territoire de l'Ouest.

- d'ajouter une quatrième thématique portant sur **l'identité locale, le patrimoine et les traditions**

Rédaction proposée :
Thématique 4 : Identité locale, patrimoine et tradition
- *Spectacles traitant de l'histoire locale.*
- *Intégration de traditions locales, musicales et/ou dansées, de l'artisanat, de la langue créole réunionnaise, de la gastronomie du terroir ou de tout autre élément de valorisation patrimoniale au sein de la programmation du festival.*
- *Utilisation de sites historiques, de monuments classés ou de sites naturels remarquables du Territoire de l'Ouest.*

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20261116-2026_188_CC_10-DE

Le cahier des charges de l'appel à projets « soutien aux festivals » 2027, mis à jour de ces propositions, est présenté aux

Chaque année, l'appel à projet est lancé début octobre pour une durée d'un mois. Afin de donner aux acteurs culturels le temps nécessaire pour répondre, l'appel à projet sera lancé **exceptionnellement cette année le 23 novembre** sur le site du Territoire de l'Ouest, avec une **date limite de réception des offres le 23 décembre 2026.**

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 29/10/2026.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Ouï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ (PAR 0 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- APPROUVER l'intégration des modifications du cadre d'intervention :

- ***Identité locale, patrimoine et tradition ;***
- ***Définition concertée des étapes et des dates des festivals itinérants dans les Hauts.***

- VALIDER le cahier des charges actualisé pour l'appel à projets « soutien aux festivals » 2027 ;

- AUTORISER la mise en œuvre opérationnelle du cahier des charges actualisé.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président